



# AUDITION DU 27 OCTOBRE 2021

## COMMISSION DES AFFAIRES EUROPEENNES

### DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Parmi les quelques organisations syndicales auditionnées la CGT (CHAOUCH A. et LEPORÉ J.)

**M. FIEVET et CHASSAIGNE rédigent un rapport sur la protection civile en Europe, il sera rendu début 2022.**

La CGT a rappelé son audition de 2011, elle vient ici réaffirmer la même chose :

- Augmentation des interventions et stagnation des effectifs SPP, la ressource SPV ne décolle pas malgré les mesures prises
- Dévoiement de l'utilisation du statut de SPV par l'utilisation abusive des SPV en Garde postées, le reclassement des SPV en travailleurs finira par se concrétiser, c'est une jurisprudence constante !!!
- + 2 mn de délai en moyenne de présentation du premier engin entre 2012 et 2020 (selon la DGSCGC sans garantie d'un effectif réglementaire) et aucun texte réglementaire qui définit un engagement vis-à-vis de l'utilisateur !!! Certains pays de l'UE affichent 8 minutes !!!
- Manque d'effectif criant dans une majorité de départements, et des réponses variables et aléatoires fonction du jour et de l'heure.
- La loi MATRAS ne résout pas les défis auxquels est confronté notre modèle.
- Réduire le nombre des interventions a déjà été fait depuis 1992 (-1 million d'interventions d'opérations diverses : guêpes, ouverture de porte, ascenseur, etc.), mais le transfert des missions des forces de l'ordre (ivresses, différends, ...) et l'augmentation de la demande SAP ont réduit à néant ces efforts.
- La désertification médicale qui s'aggrave ne permet pas l'espoir d'une amélioration future et contribue à l'allongement de la durée des interventions.

Si la France montre désir et prétentions pour organiser un secours européen, quelles sont les réelles prestations de la Sécurité Civile françaises ?

Pour la CGT M. SCHMAUCH éclairera la mission sur la réalité des garanties des différents pays européens.